



BIM



n°41
DÉCEMBRE 2023

Volgelsheim



Mot du Maire	3
Finances 2023	4-5

Au fil de l'année

➤ Journée citoyenne en photos	6-7
➤ Loto organisé par le CAVO	8
➤ Concert de l'Orchestre d'Harmonie de Volgelsheim	8
➤ Chasse aux énigmes de pâques	8
➤ Exposition internationale d'orchidées	9
➤ Gaspi pas tes semis	9
➤ Marché aux puces	9
➤ Repas des aînés : une journée cabaret mémorable	9
➤ Inauguration de la Plaine de Jeux réaménagée et de l'extension de la salle des fêtes	10
➤ Participation aux Foulées de la Ligue	10
➤ Le Maire a marié sa première Adjointe	10
➤ Fête de la musique	10
➤ Bœuf à la broche – Fête du 12 juillet	11
➤ Foire Pasifikalsace	11
➤ Une nuit éclatante au bal des pompiers de Volgelsheim	11
➤ Rentrée scolaire 2023	12
➤ Périscolaire l'Ile aux souris	12
➤ Journée des associations	13
➤ Les Semaines bleues	13
➤ Spectacles de Magic events	13
➤ Maisons et jardins fleuris	14
➤ Méritants sportifs et associatifs	14
➤ Exposition Passion Création	15
➤ Un fruitier pour les naissances	15
➤ Illuminations de Noël	15
➤ Don du sang	15
➤ Application mobile Cityall	15

Travaux / Achats de l'année 2023

➤ Aménagement de la Plaine de jeux	16
➤ Arrosage automatique du terrain de foot	16
➤ Remplacement des luminaires dans les bâtiments communaux par des leds	16
➤ Travaux au centre Europe pour l'aménagement du périscolaire	16
➤ Equipement informatique salle du conseil et salle Mann de la mairie	16
➤ Travaux d'entretien de la voirie communale	16
➤ Signalisation horizontale	16

Infos pratiques

➤ Infos administratives	17
➤ Plan et liste des rues	18 à 20
➤ Urbanisme	21
➤ Adresses utiles	22-23

On nous prie d'insérer

➤ CARITAS Alsace	24
------------------	----

Etat civil du 1^{er} novembre 2022 au 31 octobre 2023

➤ Naissances	25
➤ Mariages	25
➤ Décès	25

Dossier

Volgelsheim face aux défis environnementaux, au cœur de la transition écologique	26 à 33
--	---------

Divers

➤ Calendrier des manifestations	34
➤ Coordonnées des présidents d'associations	35

Le mot du Maire



Chères Volgelsheimaises, Chers Volgelsheimois, Connaissez-vous l'histoire du papillon ?

Un jour, un homme a trouvé un cocon de chenille au fond de son jardin. Quelques jours plus tard, il vit une petite ouverture apparaître au bout du cocon. L'homme s'est assis et a observé pendant plusieurs heures le papillon se débattre de toutes ses forces afin de sortir de son enveloppe.

Au bout d'un certain temps, le papillon ne bougeait presque plus, comme s'il avait donné son maximum et qu'il n'avait plus rien à faire. L'homme décida alors d'aider le papillon. Il prit une paire de ciseaux et coupa le reste du cocon.

Le papillon en sortit alors facilement, mais son corps était enflé et petit, et ses ailes toutes ratatinées. L'homme continuait alors d'observer le papillon et s'attendit à ce qu'il ouvre tout grand ses ailes et commence à voler, mais rien de tout cela n'arriva. En fait, le papillon passa le reste de sa vie à ramper avec son corps enflé et ses ailes déformées.

Ce que l'homme, avec sa gentillesse et son empressement n'avait pas compris, c'est que la lutte que le papillon devait effectuer pour sortir de son cocon était essentielle à son développement.

En luttant ainsi de toutes ses forces, son corps se serait développé davantage et compte tenu du temps qu'il lui aurait fallu pour crever son cocon par lui-même et déployer ses ailes, le papillon aurait été alors en mesure de voler et de vivre normalement.

Par analogie avec notre existence, on peut en déduire que les obstacles que la vie met sur notre chemin sont exactement ceux dont nous avons besoin pour grandir.

La lutte qu'on éprouve sur le chemin de la réussite personnelle fait partie intégrante du prix qu'on doit payer pour réaliser notre plein potentiel.

Si nous devons passer au travers de la vie sans obstacles, nous serions certainement tout rabougris, comme le papillon de notre histoire.

Nous ne serions pas aussi forts que nous pourrions l'être et nous ne pourrions jamais voler, nous non plus, vers l'accomplissement de nos rêves.

Cette histoire n'a pas d'autres objectifs que de nous faire prendre conscience que les difficultés de la vie, au-delà des contraintes, du stress et de ses conséquences, nous permettent de développer notre résilience, notre créativité et notre capacité à résoudre des problèmes. Elles peuvent également nous aider à mieux comprendre nos limites et nos forces, ainsi que celles des autres. En fin de compte, les difficultés de la vie peuvent nous aider à devenir des personnes plus fortes, plus sages et plus empathiques.

Pour notre commune, l'année 2023 a, comme d'autres, porté son lot de surprises, bonnes ou mauvaises. Face à cette incertitude mondiale en lien avec les événements tragiques un peu partout sur notre planète, l'avenir économique et social reste aléatoire et nous oblige à une grande prudence budgétaire. Comme tout le monde, la crise énergétique impacte nos finances et nous devons donc dégager des marges complémentaires pour y pallier. Par rapport à 2022, nos coûts en énergie ont été multipliés par 3 voire 4 en 2023...

La plupart de nos investissements doivent donc nous permettre de faire des économies de charges de fonctionnement. Ainsi nous préparons donc l'avenir pour faire face à ces contraintes qui semblent inévitables.

Je vous laisse donc découvrir, à travers votre BIM, les réalisations 2023 avec comme projet phare le début de la rénovation du Périscolaire et de l'école maternelle Alexandre DUMAS.

Les opérations principales en chiffres :

- Rénovation du Périscolaire et de l'École A. DUMAS: 221 198 € en 2023
- Restructuration de la Plaine de Jeux: 222 680 €
- Extension de la salle des fêtes (local de rangement) solde de 173 318 € (300 000 € en tout)
- Tracteur (acheté en 2022 mais payé en 2023): 73 810 €

L'année qui s'ouvre sera l'occasion de nouvelles réalisations, de nouveaux projets, que nous aurons à cœur de mener pour vous et avec vous. « On transforme sa main en la mettant dans une autre », ce vers de Paul Eluard traduit ce qui fait notre force et ce qui nous permettra d'avancer encore, ensemble.

Ensemble pour être meilleurs et plus forts... les uns avec les autres, les uns pour les autres.

À l'aube de cette nouvelle année, je vous souhaite à toutes et à tous de vivre des moments de bonheur partagé et de joie fraternelle. Et si d'aventure, elle vous réserve des moments compliqués, rappelez-vous de l'histoire du papillon...

Excellente année 2024

Philippe MAS
Maire de Volgelsheim



Journée citoyenne en photos

**Atelier
enfants parents
ramassage
déchets**



**Peinture
hangar
de la gare**



**Atelier
enfants parents
décorations**



Préparation déménagement Dumas



Confection pochettes en tissu



Création de bancs



**Préparation
salle
et repas**



**Lasure
mobilier
extérieur**



**Remise en
état poteaux
d'incendie et
transformateur**



**Remise
en
peinture
structures
de jeux**



**Nettoyage
et plantations
au cimetière**



Repas



**Reportage
photo**



Loto organisé par le CAVO

Le C.A.V.O. (Comité Associatif de Volgelsheim) a organisé son 2^{ème} loto de la St Valentin le samedi 18 février à la salle des fêtes de Volgelsheim.

Cette édition a remporté un très vif succès puisque 15 jours avant l'événement, la salle affichait déjà complet...

Ce sont ainsi 320 joueurs, dont certains armés de leur porte-bonheur fétiche, qui se sont retrouvés pour tenter de gagner les nombreux lots mis en jeu au cours des 30 parties programmées pour la soirée. Le grand gagnant est reparti avec un coffret cadeau comprenant un dîner gastronomique, une nuitée ainsi qu'un accès piscine et SPA pour deux personnes d'une valeur de 434 €.

Une tombola a également permis de remporter deux entrées pour Europa Park.

Cette dynamique association proposait une buvette ainsi qu'une petite restauration sans oublier les pâtisseries confectionnées par ses membres.

À vos agendas : le prochain loto aura lieu le samedi 17 février 2024.



Concert de l'Orchestre d'Harmonie de Volgelsheim

Le concert annuel de l'Orchestre d'Harmonie Municipal de Volgelsheim a eu lieu le samedi 1^{er} avril à la salle des fêtes.

Sous la direction de Sylvie Fritsch, les musiciens ont enchaîné les morceaux sur le thème « Entre deux Amériques, notre cœur balance » devant un public conquis.

Invité cette année, le groupe Simply Jazz de Mulhouse a transporté les spectateurs dans une ambiance jazzy.

Cette édition a aussi été l'occasion de mettre les musiciens à l'honneur par la remise de médailles pour 27 à 60 années d'activités musicales. Félicitations à eux !

Rendez-vous le 13 avril à 20h15



Chasse aux énigmes de Pâques

La plaine de jeux étant en travaux, la commission animation a proposé cette année un parcours des énigmes de Pâques au départ de la Place de l'Europe, destiné aux enfants mais aussi aux parents et aux grands-parents, l'occasion de se creuser les méninges en famille.



Six énigmes étaient à résoudre sur trois niveaux (maternelle, élémentaire et adulte/ado) permettant d'obtenir six morceaux de puzzle qui, une fois assemblés, laissaient apparaître l'endroit où échanger le puzzle contre des douceurs chocolatées.

Et une surprise de taille attendait les petites têtes blondes : le lapin de Pâques en chair et en os (et aussi en fourrure) qui a eu droit à de gros câlins, de quoi réchauffer le cœur et le corps, la météo étant quelque peu humide et fraîche en ce Vendredi saint.



Exposition internationale d'orchidées

Si belles et si fragiles, les besoins des orchidées sont simples, comme toutes les plantes, de l'eau, du soleil, un substrat et beaucoup d'amour et d'attention.

Ceux qui ont visité l'exposition ont pu bénéficier des conseils et de l'expérience des exposants. Il est toujours très enrichissant de partager avec les passionnés, sur les spécificités de telle ou telle variété, de s'émerveiller des formes, des couleurs et des odeurs, pas toujours agréables, voire carrément insupportables. En tout cas, quel plaisir de découvrir ce que la nature fait de plus beau : les fleurs. La prochaine exposition aura lieu les 5, 6, et 7 avril 2024.



Gaspi pas tes semis

Cette année, deux éditions de cette manifestation ont eu lieu les samedis 22 avril et 21 octobre après-midi aux jardins communaux situés chemin de la Kruttenau.

À chaque fois, c'est un moment convivial où les amateurs et les experts en jardinage se réunissent pour échanger ou partager des graines, des légumes, des plants ou simplement des conseils. Ces moments d'échanges seront reconduits en 2024 et nous vous encourageons vivement à y participer.



Marché aux puces

Le marché aux puces de Volgelsheim, organisé par le CAVO le 14 mai dernier, n'est certes pas le plus grand ni le plus connu de la région, mais la fréquentation augmente et ceci, malgré une météo qui n'était pas très favorable. Plutôt frais le matin avec un peu de pluie...



La météo n'arrête pas les habitués, il y a les « pros », qui raflent dès l'ouverture les bons plans, souvent pour les revendre, parfois sur ce même marché. Il y a ceux qui savent ce qu'ils cherchent, une tasse d'une série bien précise qui s'est cassée en mille morceaux et on ne la trouve plus dans le commerce.

Il y a les badauds, pour qui, un marché aux puces est une promenade comme une autre, avec tout de même la possibilité de faire de bonnes affaires ou de belles rencontres, au gré du hasard.

Rendez-vous le 5 mai 2024 !

Repas des aînés : une journée cabaret mémorable

Après une longue attente de deux ans en raison de la pandémie, la Commission Animation de Volgelsheim a créé l'événement en organisant le repas des aînés le 28 mai 2023 sur le thème cabaret qui a enchanté tous les convives.

Toutes les personnes de plus de 69 ans résidant à Volgelsheim ont été conviées à la salle des fêtes communale pour une journée exceptionnelle placée sous le signe du divertissement et de la convivialité.

C'est par une haie d'honneur composée des musiciens de l'Orchestre d'Harmonie de Volgelsheim qu'elles ont été chaleureusement accueillies. Dès l'entrée, une ambiance cabaret régnait, avec une arche de ballons, des tables magnifiquement décorées, de belles nappes, des chandeliers et des lumières tamisées qui rappelaient l'âge d'or du cabaret.

La troupe « Les Galantes » a pris le devant de la scène en expliquant ce qu'est l'effeuillage, l'art de se dévoiler progressivement, en demandant le soutien du public qui a été captivé par leur performance sensuelle et élégante.

Ensuite, les danseuses ont enchaîné avec une chorégraphie endiablée sur un style cancan, qui a transporté les invités dans l'ambiance effervescente du Moulin Rouge.

Mais le spectacle ne s'arrêtait pas là. Pendant que « Les Galantes » faisaient leur numéro, un enchaînement de plats exquis était servi aux invités. Les papilles étaient en ébullition avec une cuisine raffinée, alliant tradition et créativité.



La troupe de magiciens « Magic Events » a également participé à la fête en apportant leur touche d'enchantement. Ils ont surpris l'auditoire avec des tours de magie impressionnants, laissant les spectateurs perplexes et émerveillés mais ils ont aussi contribué à l'animation en réalisant des sculptures de ballons, offrant ainsi des souvenirs ludiques et colorés aux participants.

Cette édition cabaret restera gravée dans les mémoires comme l'une des plus exceptionnelles de l'histoire de cet événement traditionnel et pour ceux qui le souhaitent, retrouvez la vidéo de cet événement en flashant le qrcode.



Inauguration de la Plaine de Jeux reaménagée et de l'extension de la salle des fêtes

Samedi 03 juin 2023, le nouvel aménagement de la Plaine de Jeux a été inauguré.

Les invités ont pu admirer et également tester les nouvelles installations sportives ou récréatives mises en place. Les travaux d'aménagement comprenaient également l'installation d'un WC écologique (sans eau, ni électricité) et pourtant sans odeurs !

La cérémonie s'est poursuivie avec l'inauguration de l'extension de la salle des fêtes. Ces locaux permettent de stocker le matériel du CAVO et bénéficient d'espaces de rangement pour la salle des fêtes.



Participation aux Foulées de la Ligue

Une équipe de 10 personnes composée du personnel de mairie et d'élus, a fièrement représenté notre commune à la course des foulées de la Ligue à Colmar le 18 juin 2023.

Un agréable moment dans une ambiance chaleureuse où l'important est de participer et surtout pour une noble cause : la lutte contre le cancer. Challenge réussi : chacun a apporté sa contribution que ce soit en marchant ou en courant. Bravo à toute l'équipe. Nous espérons voir l'année prochaine encore davantage de participants de la mairie ou du village se joindre à cet événement en faveur de la recherche contre le cancer.

Le Maire a marié sa première Adjointe

Philippe MAS a eu l'honneur de célébrer l'union de sa première adjointe, Patricia FIDON, avec Yves BRAESCH le 10 juin dernier.

Nous présentons tous nos vœux de bonheur à nos jeunes mariés.



Fête de la Musique

Vendredi 23 juin 2023, Volgelsheim a célébré la Fête de la Musique, organisée avec brio par le CAVO (Comité Associatif de Volgelsheim) : une soirée éblouissante de chaleur, de rythme et de saveurs.

La soirée a débuté avec un spectacle mettant en vedette les enfants des écoles maternelles et primaires de Volgelsheim, chantant en alternance en allemand et en français. L'harmonie de Volgelsheim a ensuite pris le relais pour transporter le public dans un voyage musical. Un autre des moments forts de la soirée a été la performance du groupe de danse tahitienne Toa Nui, fidèle au rendez-vous. Leurs mouvements gracieux, leurs costumes colorés, additionnés à la chaleur estivale de la soirée, ont transporté le public directement sous les tropiques. La soirée s'est prolongée bien après le coucher du soleil, avec DJ Phil qui a pris le relais avec sa musique entraînante jusqu'à tard dans la nuit.

Tout au long de cette douce soirée d'été, c'est grâce aux associations de la commune, membres du CAVO, que le public a pu se restaurer ou se rafraîchir.

Un grand merci au CAVO pour avoir organisé cette soirée exceptionnelle et rendez-vous le 21 juin 2024 pour une nouvelle édition !



Bœuf à la broche - Fête du 12 juillet

La soirée « bœuf à la broche », organisée par Avenir Vauban, a eu lieu le mercredi 12 juillet.

Les spectateurs ont apprécié les morceaux de musique interprétés par le groupe de Guggamusik Cookmusic de Colmar.

A la nuit tombée, petits et grands ont participé au défilé aux lampions, accompagnés par la clique de Saasenheim.

A 23h, le feu d'artifice offert par la commune a été tiré depuis le complexe sportif sous la surveillance du corps des sapeurs-pompiers communal.

DJ Phil a accompagné les danseurs endiablés pour la fin de la soirée.

Un grand merci aux dynamiques membres d'Avenir Vauban et **rendez-vous pour la prochaine édition le 12 juillet 2024.**



Photo de Melissa NISCHWITZ et Emma GNAEDIG



Foire Pasifikalsace

Organisée à l'initiative de Mme Fitialeata de la Boutique AKIAKI de Volgelsheim les 11, 12 et 13 août derniers, cette foire a eu pour but de regrouper durant un week-end, l'Alsace et le Pacifique...

Après l'inauguration officielle par le Maire Philippe MAS, c'est le doyen de la communauté de Wallis et Futuna en Alsace, Setefano Takaniko, qui a présidé la cérémonie d'ouverture de cette magnifique manifestation dans le respect des traditions avec notamment la dégustation du kava, boisson traditionnelle de nos hôtes.

A travers la danse aux couleurs chatoyantes, la musique rythmée, l'artisanat local mais aussi la gastronomie aux saveurs polynésiennes, c'est toute une culture avec les us et coutumes d'un peuple aux valeurs telles que le respect, l'humilité et l'entraide qui a été présentée tout au long de ce week-end riche en émotions et en rencontres.

« La France est le seul pays au monde où le soleil ne se couche jamais ». Quand il se couche dans l'Hexagone, il se lève dans les Outre-mer...



Une nuit éclatante au bal des pompiers de Volgelsheim

Le lundi 14 août 2023 l'Amicale des sapeurs-pompiers a organisé son bal des pompiers.



Sous un ciel étoilé et une météo clémente, la salle des fêtes s'est transformée en un lieu de festivités où l'amusement, l'effeuillage et la danse, ont été à l'honneur.

Des guirlandes aux décorations, mais aussi des tables habillées de nappes aux couleurs du drapeau français, ont participé à créer une atmosphère chaleureuse et accueillante.

Autour de l'habituelle tarte flambée des pompiers de Volgelsheim, l'un des moments forts de la soirée a été la démonstration d'effeuillage par 'les Galantes', un groupe de talentueuses danseuses.

Elles ont captivé le public en expliquant les subtilités de cette forme artistique, tout en offrant une performance élégante et sensuelle.

Vers 23h, DJ Greg a pris le relais pour une fin de soirée inoubliable autant pour les pompiers que les invités qui se sont déhanchés sur la piste de danse au rythme des tubes les plus en vogue.

Notez dès à présent que la prochaine édition aura lieu le 14 août 2024 !!

Rentrée scolaire 2023

Les effectifs scolaires de l'année 2023/2024 sont en baisse avec 279 élèves répartis dans nos quatre écoles, alors qu'ils étaient 296 l'année précédente.

Le bâtiment de l'école DUMAS est actuellement en chantier. La maternelle a donc déménagé dans deux classes au rez-de-chaussée de l'école élémentaire PERRAULT pour le temps des travaux et profite également des installations de l'école maternelle PERRAULT.

ANNEE SCOLAIRE 2023/2024

Liste des enseignants	Classe	Nombre d'élèves
Elémentaire PERRAULT 119		
Direction : Mme Sabrina BETTANNIER		
Peggy DREYER / Myriam BRAGHETTO	CP.....	25
Sabrina BETTANNIER / Aurélie SIFFERT	CE1.....	26
Esther BANASIK-HARTER / Michel LITUS-LOZA	CE2.....	18
Nadine STAUDINGER / Sophie STOELTZLEN	CM1.....	24
Anne-Lise GISSINGER / Aurélie SIFFERT.....	CM2.....	26
Agathe CUNAT	ULIS.....	13*
*Qui sont répartis dans les effectifs selon leur niveau		
Elémentaire GRIMM 64		
Direction : Mme Emilie WINDHOLTZ		
Emilie WINDHOLTZ (français) - Amandine GUEHL (allemand)	CP/CE1.....	24
Emilie WINDHOLTZ (français) - Julie SIGUIER GEYNES (allemand)	CE2.....	21
Nathalie NICOLAS GARREAU (français + allemand) - Amandine GUEHL (français)	CM1/CM2.....	19
Maternelle PERRAULT 61		
Direction : Mme Frédérique EGGEMANN		
Anna PUCHALSKI	PS/MS.....	22
Marie LARGE	PS/GS.....	20
Frédérique EGGEMANN	MS/GS.....	19
Maternelle DUMAS 35		
Direction : M. Alexandre GEYER		
Alexandre GEYER / Sandrine SCHAEFFER.....	PS/MS.....	17
Alexandre GEYER / Sandrine SCHAEFFER.....	PS/GS.....	18

PÉRISCOLAIRE « L'Île aux sourires »

Le périscolaire accueille en moyenne 92 enfants à midi en semaine et 35 enfants durant les vacances scolaires. Ils sont encadrés par 10 animateurs et 2 personnes assurent le service cuisine et le ménage.

L'année scolaire 2022/2023 avait pour thème « tous en couleurs », tout comme la traditionnelle fête du printemps organisée le 22 mars.



69 enfants ont participé à cette folle journée proposant une multitude de jeux et de structures gonflables pour le plus grand bonheur des bambins. Comme chaque année, les vacances scolaires ont été l'occasion de mettre en avant les fêtes calendaires comme Noël ou Pâques par des animations et des bricolages. Le thème de l'année scolaire 2023/2024 est « De l'imaginaire à l'art ».



Journée des associations

Le parc de la salle des fêtes a accueilli la 5^{ème} journée des associations le dimanche 10 septembre.

Organisée par le C.A.VO. (Comité Associatif de Volgelsheim), cette manifestation réunit en un seul lieu les associations de notre commune permettant ainsi aux visiteurs de découvrir les spécialités de chacune. Des jeux gratuits pour les enfants et une petite restauration ont donné à cette journée un côté convivial sous un soleil de plomb.

Le bilan est plutôt positif puisqu'une dizaine de nouveaux membres a rejoint nos associations.

La prochaine journée des associations aura lieu le 8 septembre 2024.

Les Semaines Bleues

(deux fois plus de joie, de partage et d'Oktoberfest)

Alors qu'en 2022, la commune avait organisé une semaine mémorable pour les aînés, l'année 2023 a apporté une surprise bienvenue : non pas une, mais deux Semaines Bleues qui se sont déroulées du 2 au 14 octobre, à destination des habitants de 60 ans et plus.

Ces deux semaines d'activités, spécialement conçues pour les aînés, ont offert un éventail varié de 45 activités différentes, passionnantes !

Des moments intergénérationnels avec les enfants de la commune, danse du rire, atelier cuisine, massages, séance d'aïki-taïso, gymnastique, pâtisserie, tir à l'arc, pilate mais aussi balades à vélo, chacune de ces activités visait à stimuler la créativité, la santé et le bien-être de nos aînés.

Le point d'orgue de cette édition 2023 a été le repas de l'Oktoberfest du samedi 14 octobre.

Les participants ont en effet eu l'occasion de se régaler avec un déjeuner typique de cette fête allemande, agrémenté de plats délicieux et d'une ambiance festive. 122 personnes se sont inscrites pour participer au repas Oktoberfest, ajoutant une touche de tradition et de convivialité à la fin des célébrations.



Les bénéfices réalisés ont permis de remettre deux chèques de 320 € chacun à deux associations, à savoir l'œuvre des pupilles des sapeurs-pompiers de France et la Fondation de recherche Alzheimer.

Ces événements annuels renforcent les liens intergénérationnels qui font la richesse de Volgelsheim et sont attendus avec impatience chaque année. Les Semaines Bleues représentent bien plus qu'un simple calendrier d'activités, elles incarnent l'esprit chaleureux et solidaire de Volgelsheim.

Spectacles de Magic Events

L'année 2023 a été riche en événements proposés par notre association Magic Events.

Le premier spectacle, haut en couleurs, a accueilli Tontonballon le 12 février à la salle des fêtes pour un show extraordinaire. Demi-finaliste de la saison 2022 de l'émission culte « La France a un incroyable talent », il occupe une place particulière dans l'univers du spectacle musical avec ses histoires dans lesquelles se mélangent musique, interactivité, magie et chanson.

Le 23 avril, la scène a laissé la place au monde magique de Lilly Pop, une aventure féérique pour les enfants, avec de vrais animaux portant des noms de fruits rouges et une grande illusion finale qui a émerveillé le public.

Le 6 octobre, l'association a ouvert la scène à de jeunes artistes en herbe dans le cadre du spectacle « Fais le o talent » mêlant humour, danse et chant suivi le 7 octobre par « Hopla Comedy » mettant en lumière les talents humoristiques de notre belle région.

Enfin, la dynamique association a fait le buzz en proposant, pour la première fois, deux animations pour Halloween le dimanche 29 octobre à la plaine de jeux. La première était destinée aux enfants l'après-midi avec « Halloween Party », une sorte de kermesse mêlant jeux, maquillage, magie et friandises ponctuée par un circuit dans les rues du village à la recherche de généreuses offrandes sucrées. La plaine des jeux a ensuite laissé la place à « Halloween Night » où les plus de 16 ans ont pu vivre la soirée la plus époustouflante de l'année en traversant « la forêt de l'horreur ». Tous les participants, venus pour la plupart grimés et costumés, ont été conquis par ces belles animations.

Magic Events démontre son soutien à la Ligue contre le cancer en contribuant à la collecte de fonds.

En effet, à la conclusion de chacun de leurs spectacles, ils proposent à la vente des sculptures de ballons, dont les bénéfices sont reversés à la Ligue contre le cancer.



Maisons et jardins fleuris

Un grand merci à tous ceux qui embellissent leur maison, leur balcon, ou leur jardin car au final tout le monde en profite et notre environnement et nos rues sont plus colorés. Cependant, il ne faut pas oublier que cela nécessite du temps et un peu de savoir-faire surtout quand la chaleur accablante met à rude épreuve les fragiles plantations.

La cérémonie de remise des prix permet de récompenser les décorations les plus abouties. Cette année ont été récompensés :



Un oya (pot en terre cuite) a été offert aux lauréats. Fabriqué à la main, l'oya est cuit à basse température pour préserver la porosité de l'argile. C'est un procédé d'irrigation ancestral permettant d'économiser 70 % d'eau pour l'arrosage des jardins.

Lors de la cérémonie de remise des prix, nous avons eu la chance de rencontrer les récipiendaires, mais nous avons aussi toujours beaucoup de plaisir à visionner les vidéos préparées par Marie LACROIX, Adjointe au Maire, mettant en valeur le travail récompensé.

MAISONS FLEURIES

Prix pour le fleurissement des balcons

- 1er prix M. et Mme BUTZ Daniel
- 2ème prix M. AMILLANO PRIETO Francisco
- 3ème prix M. SCHOTT Philippe

Prix pour les jardins communaux

- 1er prix M. et Mme BADEROU Pierre
- 2ème prix M. DHENIN Raymond
- 3ème prix ex-aequo M. et Mme SCHLIENGER François
- 3ème prix ex-aequo M. BALERO Jérémy et Mme DUBOIS Clara

Prix pour le fleurissement des maisons

- 1er prix M. RIESS Marcel
- 2ème prix M. GISCHKAT Stephan
- 3ème prix M. et Mme TAINLOT Marc
- 4ème prix M. DURR Alain
- 5ème prix M. et Mme KANZLER Wildfried
- 6ème prix M. et Mme CROUZET Lionel
- 7ème prix M. et Mme CONARD Jean-Luc

Prix pour les aménagements extérieurs des maisons :

- 1er prix Mme LANNOY Claudine
- 2ème prix M. et Mme SKORAPAD Bohdan
- 3ème prix M. LANG Harry et Mme EHLERT Bettina
- 4ème prix M. et Mme GOMES Manuel
- 5ème prix M. MAUSSEY David et Mme NOIRETTE Marie
- 6ème prix M. et Mme GODINHO José



Méritants sportifs et associatifs

Cette cérémonie, qui a eu lieu le 26 octobre à la salle des fêtes, met à l'honneur les licenciés de nos divers clubs qui se sont particulièrement illustrés par leur performance.

Lauréats de compétitions départementales, régionales voire nationales, la commission de la vie sportive et culturelle associative a récompensé :

Compagnie des Archers : Mme Yvette CORNIAUX

Championne du Haut-Rhin S3 en salle
Championne du Haut-Rhin S3 en extérieur aux distances internationales
Championne du Haut-Rhin S3 en extérieur aux distances nationales
Championne du Grand Est S3 en Bersault
Championne de France des Clubs de la Défense
Championne de France S3 en extérieur aux distances internationales

M. Jules REDELSPERGER

Champion du Haut-Rhin U11 en salle

Mme Mathilde ZINK

Championne du Haut-Rhin U21 en salle
Championne du Haut-Rhin U21 en extérieur aux distances internationales

M. Sylvain DIETRICH

Champion du Haut-Rhin S1 en salle

Athlétisme Volgelsheim

M. Bastien NOË - catégorie poussin
Champion du Haut-Rhin Cross
Champion du Haut-Rhin Ballonde

Mme Candyce BONJEAN - catégorie cadette
Championne de France par équipes marteau
Vice-championne de France marteau cadettes hivernal et estival

Mme Alaina GREINER - catégorie minime
Championne Haut-Rhin lancers longs hivernaux
Championne Haut-Rhin marteau

Mme Maeline SCHWARZ - catégorie junior
Championne du Grand Est heptathlon



Pour que ces associations fonctionnent, il faut des bénévoles qui œuvrent sans rien attendre en retour. Encore une fois, la commune récompense les plus méritants, par la durée de leur engagement. Mesdames GROSS Danielle et MILLOT Uriell ont reçu la médaille bénévole méritant pour leurs fonctions depuis plus de 20 ans au sein de l'Association Livres et Culture.

Cette année, M. et Mme Ralph et Janine MERTINS ont reçu la médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif (M. MERTINS l'or et Mme MERTINS le bronze) pour leur engagement dans le milieu du judo. Ceci est une distinction préfectorale. Nous leur adressons nos félicitations ainsi qu'à tous les autres récompensés.

Exposition Passion Création

La salle des fêtes a accueilli les samedi 11 et dimanche 12 novembre la dixième édition de l'exposition Passion création.

40 exposants dans diverses activités telles que peinture, tricot, broderie, crochet, vannerie, objets décoratifs, photographies, textiles, articles en matières recyclées, patchwork, bougies, bijoux, gnomes... ont proposé leurs créations originales. Une démonstration de tournage sur bois a également été vivement appréciée. Petite nouveauté cette année avec une nocturne le samedi jusqu'à 20 h qui a permis aussi de profiter des délicieuses tartes flambées réalisées par Philippe Farrugia. Le C.A.V.O (Comité Associatif de Volgelsheim) avec ses dynamiques membres a proposé une petite restauration durant tout le week-end ainsi qu'une succulente choucroute concoctée par le restaurant La Boîte à Sel le dimanche midi sans oublier les pâtisseries qui, cette année, avaient été offertes par les différents exposants.

Un week-end riche en découvertes et en convivialité qui a ravi les exposants, l'équipe organisatrice ainsi que le public venu en nombre.



Un fruitier pour les naissances

Chaque année, la commune met à l'honneur les enfants nés l'année précédente par la plantation d'un arbre.

Le mercredi 29 novembre, c'est un figuier qui a pris place dans le verger situé près de la gare accompagné d'une plaque listant tous les enfants nés en 2022. N'hésitez pas à vous rendre sur place pour profiter de cet espace qui compte une dizaine d'arbres fruitiers.



Illuminations de Noël

Chaque année, la commune organise le vendredi soir avant le premier dimanche de l'avent le lancement des illuminations de Noël à Volgelsheim.



Vendredi 1^{er} décembre, les enfants scolarisés dans nos écoles, ceux du périscolaire et les résidents des Girandières ont décoré les sapins installées Place de l'Europe. A la tombée de la nuit, à l'issue du compte à rebours, petits et grands ont été émerveillés par toutes ces lumières et décorations. Tout le monde a ensuite pu profiter d'un petit goûter offert par la commune.

Application mobile CityAll

Manifestations, date des balayages dans la commune, alerte météo, ... pour être informé en temps réel de toutes les informations de la commune, n'hésitez pas à télécharger sur votre téléphone portable l'application CityAll. Celle-ci est disponible quel que soit le modèle de son périphérique mobile, elle est téléchargeable depuis App Store et Google Play.

Cette application offre aussi d'autres avantages :

- Contacter la mairie et ses services administratifs...
- La possibilité de recevoir des alertes / notifications en temps réel (alertes sanitaires, intempéries, événements...).
- Pouvoir effectuer des signalements pour participer à l'amélioration du cadre de vie

Alors comment
vous connecter ?
Rien de plus simple :



Don du sang

Quelques chiffres et infos utiles :

1 million de personnes sont soignées chaque année grâce aux dons de sang
47 % des patients transfusés le sont dans le cadre du traitement de maladies du sang ou cancers
35 % des patients transfusés le sont lors d'interventions chirurgicales
Chaque jour, 10 000 dons de sang sont nécessaires. Pourquoi donner ?
Le don de sang change la vie d'un million de malades chaque année en France. Alors ça vaut le coup, vous ne trouvez pas ?

Comment se déroule un don ?

À votre arrivée, l'équipe vous accueille et vérifie votre identité. Le questionnaire préalable au don vous est alors remis. Il est à compléter avant votre entretien médical.

Votre entretien médical : il s'agit d'un moment d'échange privilégié avec un médecin ou un(e) infirmier(e). Cet entretien confidentiel permet de garantir votre sécurité et celle des personnes qui recevront les produits sanguins issus de votre don.

Un prélèvement rapide et adapté : le don de sang est réalisé en position allongée et sous surveillance. Le volume prélevé est adapté à chaque personne : il varie donc entre 420 et 480 ml, en fonction du poids et de la taille du donneur.

La collation : pour repartir du bon pied, prenez le temps d'apprécier la collation en compagnie d'autres donneurs et bénévoles et de vous détendre sous l'œil bienveillant de l'équipe médicale.

Qui peut donner ?

Vous avez entre 18 et 70 ans révolus ? Vous pesez plus de 50 kg ?

Bonne nouvelle, vous avez probablement un grand pouvoir, celui de sauver des vies en donnant votre sang !

Vous pouvez donner jusqu'à 6 fois par an pour les hommes et jusqu'à 4 fois pour les femmes.

Où donner ?

L'Amicale des donneurs de sang bénévoles organise chaque année 3 collectes à la salle des fêtes de Volgelsheim. Afin de vous permettre d'optimiser les 6 dons par an, des collectes sont aussi organisées à Neuf Brisach, généralement en alternance avec Volgelsheim !

N'oubliez pas : vous avez un pouvoir ! Celui de sauver des vies.

Travaux et achats de l'année 2023

Aménagement de la Plaine de jeux:
La Plaine de jeux a fait l'objet de plusieurs nouveaux aménagements cette année approuvés par le Conseil Municipal le 22 octobre 2022. En effet, un tourniquet, une balançoire nid d'oiseau, un arbre à escalader, une tyrolienne, deux vélos, un portique cross training et un terrain multisport ont été installés. Un WC sec autonome, conforme PMR, a également été mis en place près des jeux par la société SANISPHERE pour la somme de 32 100 €. Les « jeux et équipements sportifs » pour 167 910 €, les travaux de voirie et travaux divers (21 188,40 €) ont été réalisés par l'entreprise PONTIGGIA. L'Agence Nationale du Sport a versé une subvention de 47 000 € et la Région Grand Est une subvention de 18 137 €.

Travaux au Centre Europe pour l'aménagement Périscolaire
Pendant la durée des travaux dans le bâtiment de l'école maternelle DUMAS, le périscolaire a déménagé dans les cellules libres du Centre Europe. Quelques aménagements ont été nécessaires, comme par exemple l'installation du local office, l'aménagement d'un local rangement et la pose d'une clôture pour créer une cour sécurisée.



Arrosage automatique du terrain de foot:
Installation d'un arrosage automatique sur le terrain d'honneur du complexe sportif par la Société Est Arrosage pour un montant de 35 749 € TTC. La mise en route par les services techniques pourra se faire facilement via une télécommande et un téléphone portable. Une subvention de 5 000 € a été versée par la CEA.



Remplacement des luminaires dans les bâtiments communaux par des leds
Les anciens luminaires ont été remplacés dans certains bâtiments communaux par des luminaires à leds qui représentent 60 % d'économie d'énergie.

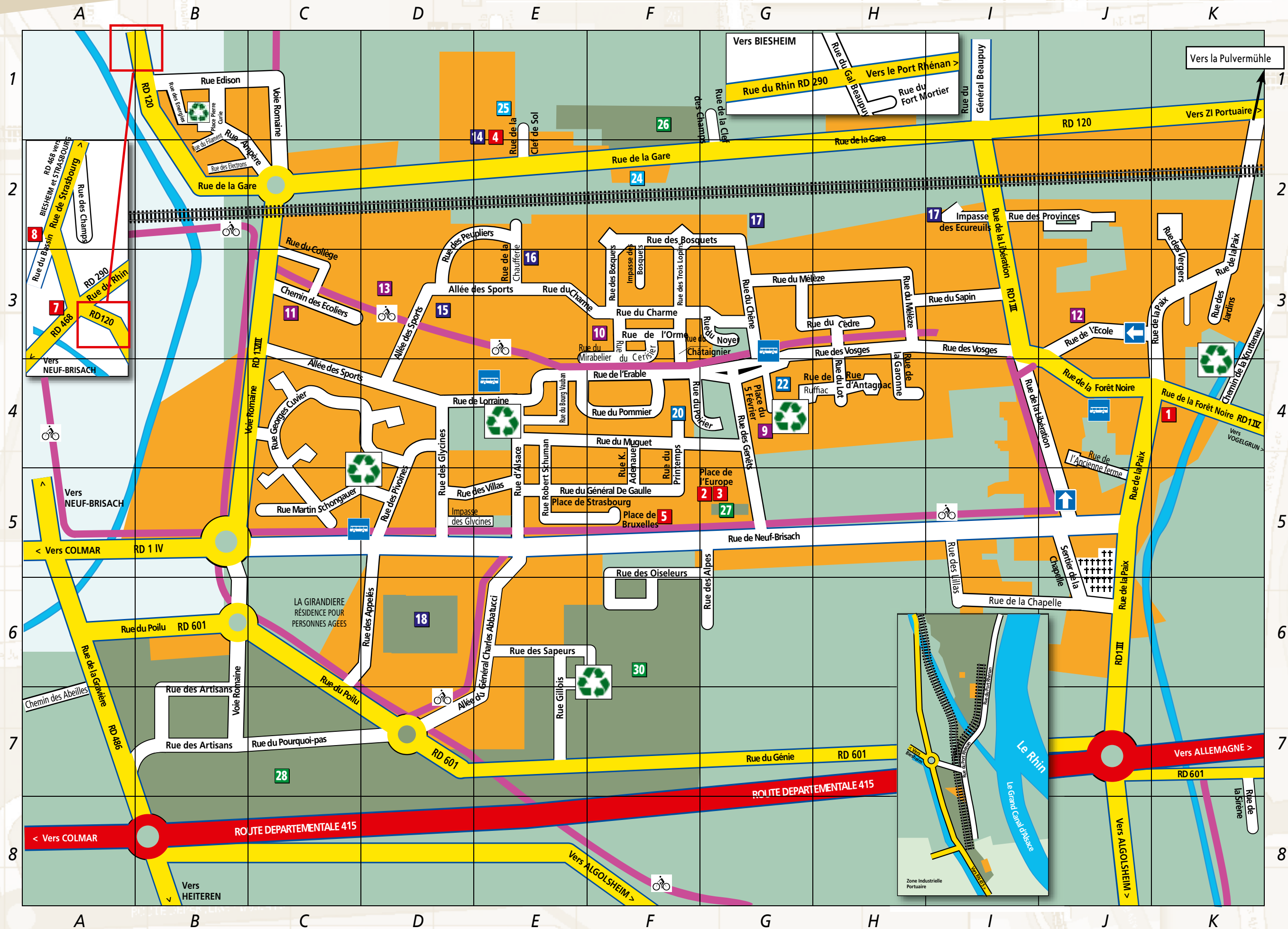
Équipement informatique salle du conseil et salle André Mann:
Installation dans la salle du conseil d'un vidéoprojecteur laser fixé au plafond, d'une barre de son, des micros et d'une caméra de visioconférence pour un montant de 17 814 € TTC. Dans la salle André MANN un écran tactile a été installé sur lequel il est possible de brancher tout ordinateur, pour la somme de 2 896 € TTC.

Travaux d'entretien de la voirie communale
L'entreprise TRADEC a effectué des travaux sur des nids-de-poule, fissurations, ... pour la somme de 14 255 €. Les secteurs concernés étaient: rue de Neuf-Brisach, rue du Charme/de l'Orme, rue du Sapin/Mélèze et rue des Vosges et reprise de l'accès à la propriété Abédès.

Signalisation horizontale:
La plus grande partie des travaux a été effectuée en automne par l'entreprise Pontiggia, le reste étant reporté au printemps 2024, pour un montant TTC de 13 628 €.

Infos Administratives

Pièce - acte désiré	Où s'adresser	Pièces ou renseignements à fournir	Coût	Commentaire
Extrait d'acte de naissance	Mairie du lieu de naissance	Indiquer votre date de naissance, vos nom et prénoms, photocopie de la pièce d'identité.	Gratuit	
➡ les personnes nées à l'étranger	Service Central de l'Etat Civil 44941 NANTES Cédex ou courrier.scec@diplomatie.gouv.fr	remplir le formulaire en ligne	Gratuit	
➡ les personnes nées dans les DOM-TOM	Mairie du lieu de naissance ou Direction des Archives de France (Outre Mer) 27, rue Oudinot à 75700 PARIS	Indiquer votre date de naissance, vos nom et prénoms.	Gratuit	
Extrait d'acte de mariage	Mairie du lieu de mariage	Indiquer votre date de mariage, vos nom et prénoms. Joindre copie de la pièce d'identité	Gratuit	
Extrait d'acte de décès	Mairie du lieu de décès ou du dernier domicile	Date du décès, nom et prénoms. Joindre copie de la pièce d'identité	Gratuit	
Inscription sur la liste électorale	Mairie du lieu de domicile ou www.demarches.interieur.gouv	Carte d'identité et justificatif de domicile.	Gratuit	
Carte nationale d'identité	Pour l'arrondissement de Colmar : Mairie d'Andolsheim, Colmar, Munster, Neuf-Brisach, Wintzenheim et Fessenheim	Le N° de pré-demande et/ou le QR code obtenus à la fin de votre démarche en ligne sur https://www.service-public.fr/ Une photo d'identité de moins de 6 mois et ressemblante. Un justificatif de moins de 6 mois. La carte d'identité actuelle ou la déclaration de perte ou de vol.	1 ^{ère} demande et renouvellement : Gratuit En cas de perte ou vol d'une carte : coût 25 €	Délai d'obtention : 3 à 4 semaines Attention ! La carte d'identité est valable 15 ans pour les + de 18 ans
Passeport biométrique	Pour l'arrondissement de Colmar : Mairie d'Andolsheim, Colmar, Munster, Neuf-Brisach, Wintzenheim et Fessenheim	Le N° de pré-demande et/ou le QR code obtenus à la fin de votre démarche en ligne sur https://www.service-public.fr/ Une photo d'identité de moins de 6 mois et ressemblante. Un justificatif de moins de 6 mois. Le passeport à renouveler ou la déclaration de perte ou de vol. Pour un mineur : justificatif de domicile des parents et pièce d'identité du parent qui fait la demande»	timbre fiscal : 86 € pour personne majeure 17 € pour mineur entre 0 et 14 ans 42 euros pour mineur entre 15 et 17 ans	
Extrait du casier judiciaire n°3	➡ personne née en France ou à l'étranger : Casier judiciaire National 44079 NANTES Cedex ou www.cjn.justice.gouv.fr ➡ personne née dans les DOM-TOM : Tribunal de Grande Instance du lieu de naissance	formulaire à remplir en ligne	Gratuit	
Certificat de nationalité française	Tribunal Judiciaire dont dépend le domicile	Carte d'identité, extrait d'acte de naissance, ...	Gratuit	Se renseigner au Tribunal Judiciaire
Carte de séjour	Préfecture de Colmar	Se renseigner sur le site internet : www.service-public.fr		Renseignements à la Préfecture
Légalisation de signature	Mairie	Présenter une pièce d'identité. La signature à légaliser doit être apposée devant un agent communal	Gratuit	
Duplicata de livret de famille	Mairie du lieu de mariage ou du domicile	Fournir l'état civil des membres de la famille	Gratuit	
Documents budgétaires	Mairie			Peuvent être consultés en mairie
PACS	Mairie	Formulaire à récupérer en mairie		



INDEX DES RUES

Abbatucci (Allée du Gal Charles)	E6	Ecole (Rue de l')	J3	Oiseleurs (Rue des)	F5-F6
Abeilles (chemin des)	A6	Ecoliers (Chemin des)	C3	Orme (Rue de l')	F3
Adenauer (Rue Konrad)	F5	Ecureuils (Impasse des)	I2	Paix (Rue de la)	J5
Alpes (Rue des)	G6	Edison (Rue)	B1	Peupliers (Rue des)	D3
Alsace (Rue d')	E4	Electrons (Rue des)	B2	Pivoines (Rue des)	D5
Ampère (Rue)	B1	Energies (Rue des)	B1	Poilu (Rue du)	C6
Ancienne Ferme (Rue de)	J4	Erable (Rue de l')	F4	Poirier (Rue du)	FG4
Antagnac (Rue d')	H4	Europe (Place de l')	G5	Pommier (Rue du)	F4
Appelés (Rue des)	D6	Février (Place du 5)	G4	Port Rhénan	(encart)
Artisans (Rue des)	B7	Filament (Rue du)	B2	Pourquoi-pas (Rue du)	C7
Bassin (Rue du)	A3	Forêt Noire (Rue de la)	J4	Printemps (Rue du)	F5
Beaupuy (Rue du Général)	HI 1	Fort Mortier (Rue du)	H1	Provinces (Rue des)	J2
Bosquets (Impasse des)	F3	Gare (Rue de la)	F2	Pulvermühle (encart)	K1
Bosquets (Rue des)	F2	Garonne (Rue de la)	H4	Rhin (Rue du)	A3/G1
Bourg Vauban (Rue du)	E4	Genêts (Rue des)	G4	Romaine (Voie)	C3
Bruxelles (Place de)	F5	Génie (Rue du)	G7	Route départementale 415	D8
Cèdre (Rue du)	H3	Gillois (Rue)	E7	Ruffiac (Rue de)	H4
Cerisier (Rue du)	F3	Glycines (Impasse des)	D5/E5	Sapeurs (Rue des)	E6
Champs (Rue des)	A2	Glycines (Rue des)	D4	Sapin (Rue du)	I3
Chapelle (Rue de la)	J6	Gravière (Rue de la)	A7	Schongauer (Rue Martin)	C5
Chapelle (Sentier de la)	J5	Jardins (Rue des)	K3	Schuman (Rue Robert)	E5
Charme (Rue du)	F3	Kruttenu (Chemin de la)	K4	Sirène (Rue de la)	K8
Châtaignier (Rue du)	F3	Libération (Rue de la)	I3	Sports (Allée des)	D3-C4
Chauferie (Rue de la)	E3	Lilas (Rue des)	I5	Strasbourg (Place de)	EF5
Chêne (Rue du)	G3	Lorraine (Rue de)	D4	Strasbourg (Rue de)	A2
Clef de Sol (Rue de la)	E2	Lot (Rue du)	H4	Trois lopins (Rue des)	F3
Clef des Champs (Rue de la)	G1	Mélèze (Rue du)	H3	Vergers (Rue des)	K2
Collège (Rue du)	C3	Mirabelliers (Rue du)	F3	Villas (Rue des)	D5
Curie (Place Pierre)	B1	Muguet (Rue du)	F4	Vosges (Rue des)	H3
Cuvier (Rue Georges)	C4	Neuf-Brisach (Rue de)	G5		
De Gaulle (Rue du Général)	F5	Noyer (Rue du)	G3		

Administrations

1	Mairie	K4
2	Place de l'Europe-Poste-Pharmacie	G5
3	Dépôt d'incendie	G5
4	Ateliers municipaux	E1-E2
5	Com.com Alsace Rhin-Brisach	F5
7	Centre Routier	A3
8	Service de la Navigation	A2

Equipements sportifs et de Loisirs

14	Complexe sportif	E1/E2
15	COSEC et terrain d'évolution	D3
16	Tennis	E3
17	Plaine de Jeux	G2
18	Square des Bords du Rhin et Parc André MANN	D6

Zones d'Activités

26	Zone d'activités de la Gare	F1
27	Centre Europe	G5
28	Zone d'Activités du Château d'eau	C7
29	Zone Industrielle et Portuaire	
30	Parc d'Activités du Génie	F6



Point d'Apport Volontaire

Groupes scolaires / Crèche

9	Crèche Les Harzalas	G4
10	Ecole maternelle Alexandre Dumas et Périscolaire Association PREALIS	F3
11	Groupe scolaire Charles PERRAULT	C3
12	Ecole Primaire Les Frères GRIMM	J3
13	Collège Robert Schuman	D3

Bâtiments Culturels et Cultuels

20	Mille Club	F4
22	Maison Saint Jean XXIII	G4
24	Gare touristique	F2
25	Salle des fêtes	E1



Urbanisme

Les autorisations d'urbanisme sont constituées de 3 catégories de permis (de construire, d'aménager et de démolir) et de la déclaration préalable.

Un « délai de base » d'instruction des demandes d'urbanisme est fixé.

Ce délai est de 1 mois pour les déclarations préalables, 2 mois pour les permis de construire des maisons individuelles et les permis de démolir et 3 mois pour tous les autres permis.

Ce délai peut toutefois être prorogé en cas de consultation de services extérieurs.

Vous pouvez télécharger les formulaires sur le site : <http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>

Dématérialisation des dossiers d'urbanisme : depuis le 1er janvier 2022, vous avez la possibilité de déposer les dossiers d'urbanisme (permis de construire, Déclaration Préalable,...) par voie dématérialisée (le dépôt papier en mairie est toujours possible). Pour ce faire, vous pouvez utiliser la plateforme GeoPermis sur le site : <https://www.geopermis.fr/> et sur le site internet de la commune.



PROCÉDURE	OBJET	PIÈCES À JOINDRE
PERMIS DE CONSTRUIRE PERMIS D'AMENAGER	Un permis de construire est notamment exigé dès lors que les travaux envisagés pour une construction nouvelle ou existante : - ont pour effet de créer une surface de plancher ou une emprise au sol supérieure à 20 m², - ont pour effet de créer s'il s'agit d'une extension, une surface de plancher ou une emprise au sol supérieure à 40 m² dans les zones urbaines couvertes par un plan local d'urbanisme (PLU) ou un document assimilé. Toutefois, entre 20 et 40 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol, un permis de construire est exigé lorsque les extensions ont pour effet de porter la surface totale de la construction au-delà de 150 m². - ou ont pour effet de modifier les structures porteuses ou la façade du bâtiment, lorsque ces travaux s'accompagnent d'un changement de destination (par exemple, transformation d'un local commercial en local d'habitation), À noter : le recours à un architecte pour réaliser le projet de construction est obligatoire dès lors que la surface de plancher de la future construction dépasse 150 m².	- formulaire de demande de permis de construire - plan de situation (3 ex) échelle comprise entre 1/5000 et 1/25000 - plan de masse coté (3 ex) échelle comprise entre 1/50 et 1/500 - plan en coupe du terrain (3 ex) - notice décrivant le terrain et présentation du projet - plan des différentes façades et toitures (3 ex) échelle de 1/50 ou 1/100 - représentation de l'aspect extérieur de la construction (3 ex) - photographies des lieux
DÉCLARATION PREALABLE	- travaux qui créent entre 5 m² et 20 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol. S'il s'agit d'une extension, le seuil de 20 m² est porté à 40 m² sauf si on dépasse le seuil de 150m² (Permis de construire). - travaux de ravalement ou travaux modifiant l'aspect extérieur d'un bâtiment, - travaux changeant la destination d'un bâtiment (par exemple, transformation d'un local commercial en local d'habitation) même lorsque celle-ci n'implique pas de travaux à condition de ne pas modifier les structures porteuses ou la façade du bâtiment, (Permis de construire).	- formulaire de demande de déclaration préalable - plan de situation (3 ex) échelle comprise entre 1/5000 et 1/25000 - plan de masse coté (3 ex) échelle comprise entre 1/50 et 1/500 - plan des façades et toiture si modification (3 ex) échelle de 1/50 ou 1/100 - photographies des lieux - un croquis et un plan coté dans les 3 dimensions (3 ex) - représentation de l'aspect extérieur de la construction (3 ex)
CERTIFICAT D'URBANISME	- certificat informatif (dispositions d'urbanisme et régime des taxes et participations d'urbanisme) - certificat détaillé (constructibilité du terrain lors de la réalisation d'une opération déterminée)	- formulaire de demande de certificat d'urbanisme - plan de situation - plan de masse coté - note descriptive de l'opération indiquant s'il y a lieu la destination et la nature des bâtiments projetés, ainsi que la superficie de leurs planchers (seulement pour le certificat détaillé)
DEMANDE D'INTERVENTION SUR LE DOMAINE PUBLIC	travaux empiétant sur le trottoir ou la chaussée : installation d'un échafaudage, dépôt de bois ...	formulaire de demande d'intervention sur le domaine public

Règles communes au permis de construire, au permis d'aménager et à la déclaration préalable :

- Les travaux doivent commencer dans un délai de trois ans à compter de la délivrance de l'autorisation; ils ne doivent pas être interrompus pendant plus d'un an.
- Depuis le 1^{er} mars 2012, en cas de création de surfaces de plancher, le demandeur sera assujéti au versement de la taxe d'aménagement qui a remplacé la Taxe Locale d'Equipement (construction close de + de 5m² et de + de 1,80 m de hauteur). Le taux de la part communale voté par le conseil municipal pour cette taxe est de 4 %.
- NB : définition de la surface de plancher : Somme des surfaces de plancher closes et couvertes, sous une hauteur de plafond supérieure à 1,80 mètre,

calculée à partir du nu intérieur des façades du bâtiment (excluant ainsi les épaisseurs correspondant à l'isolation).

SUBVENTIONS

Pour le ravalement de façades ou l'installation de systèmes de chauffage ou de production d'eau chaude sanitaire utilisant les énergies renouvelables et les énergies renouvelables propres productrices d'électricité, une subvention de 400 € est versée par bâtiment ou 800 € dans le cas où l'immeuble comprendrait plusieurs appartements. Les personnes intéressées peuvent venir en mairie

retirer le formulaire et le règlement définissant les conditions d'octroi des subventions ou le télécharger sur le site de la mairie www.volgelsheim.fr rubrique « documents à télécharger ».

Depuis le 26 mai 2021, c'est le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de la Comcom Pays Rhin-Brisach qui s'applique. Vous pouvez consulter le plan et le règlement en mairie ou sur le site de la commune www.volgelsheim.fr rubrique « pratique ».

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser aux services de la mairie (03 89 72 52 09).

Adresses utiles

Mairie Plan K4

16, rue de la Paix - Tél. 03 89 72 52 09
Courriel : mairie@volgelsheim.fr - site internet : www.volgelsheim.fr
Heures d'ouverture :
du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
Le vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h
Horaires d'été de 8h à 12h et de 13h à 17h

Salle des Fêtes E1
3 rue de la Clef de Sol - Tél. 03 89 30 34 16
Réservation : https://www.volgelsheim.fr/Activités/Salles-fetes.fr

La Poste G5
La Poste - Tél. 3631
Heures d'ouverture :
Heures d'ouverture : Mardi de 9h30 à 12h et du mercredi au samedi de 9h à 12h.

Communauté de Communes Alsace Rhin Brisach F5
16, rue de Neuf- Brisach
Tél. 03 89 72 56 49
Courriel : contact@alsacerhinbrisach.fr
Heures d'ouverture : du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h
et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h

COMCOM BUS
4 € le trajet simple ou 8€ l'aller-retour du lundi au samedi de 8h à 18h
Tél. 03 89 72 00 50

Relais petite enfance (RPE)
Tél. 03 89 72 27 77
Les permanences du RPE sont :
À l'antenne RPE de Biesheim, 1 place de l'école
• Les lundis de 13h à 16h30
• Les mercredis de 8h30 à 12h
Sur rendez-vous les autres jours.
Uniquement les lundis en période de vacances scolaires
À l'antenne RPE de Fessenheim, 2 rue du Rhin
• Les mardis de 13h à 16h30
• Les jeudis de 13h à 16h30
Sur rdv en dehors des permanences Uniquement les jeudis en période de vacances scolaires
Courriel : relais.pe@alsacerhinbrisach.fr

Multi-accueil « Les Harzalas » G4
Place du 5 Février - Tél. 03 89 72 83 90
Courriel : harzalas@paysrhinbrisach.fr
Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h15

Multi-accueil « Les Mickalas »
20, rue Albert Schweitzer - KUNHEIM
Courriel : mickalas@paysrhinbrisach.fr
Tél : 03 89 78 80 79
Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h15

La halte d'enfants La Gaminerie
accueille 10 enfants, âgés de 1 à 4 ans, les matins, de 8h à 12h :
Lundi et Mardi à KUNHEIM - Mercredi à DESSENHEIM
Jeudi et Vendredi à WIDENSOLEN
Courriel : gaminerie@alsacerhinbrisach.fr
Guichet Unique de pré-inscriptions aux établissements d'accueil de jeunes enfants du territoire (hors équipements petite enfance privés).
Sur rendez-vous auprès de Mme Sandra SCHATZ : 03 89 72 31 80
Courriel : guichet.unique.pe@paysrhinbrisach.fr
Pour tout renseignement pôle petite enfance de la Comcom Pays Rhin-Brisach

Soins médicaux
Médecins :
Docteur RITTER-MEINICKE G5
4b, place de l'Europe - Tél. 03 89 72 90 33

Pharmacie :
M. DOSSMANN / Mme BOLOGNA G5
Place de l'Europe - Tél. 03 89 72 68 35

Podologue, pédicure :
Anne-Laure KRIZMANIC E6
11 Allée du Général Abbattu - Tél. 03 89 72 95 53

Centre Médico Social
10, rue de Strasbourg - 68600 NEUF-BRISACH - Tél. 03 89 72 64 40
Rencontre avec assistante pôle senior sur rendez-vous
les vendredis après-midi
Horaires d'ouverture : lundi de 13h30 à 17h / mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h / mercredi de 8h30 à 12h

Cabinet infirmier de Volgelsheim G5
4b, Place de l'Europe - Tél. 03 89 72 82 33
Dorothee ANTOINE-Maryline SCHUBETZER
Permanence sur RDV
Soins à domicile 7 jours sur 7

Cabinet infirmier Schilt (Delphine SCHILT Elisabeth ACKERMANN) E6
14, Allée du général Abbattu - Tél. 06 78 31 30 68
Permanence au cabinet de 7h30 à 8h du lundi au vendredi.
Soins au cabinet pendant les horaires de permanence ou sur rendez-vous au cabinet ou à domicile.

Cabinet de kinésithérapie E7
3 rue Gillois
M. Pierre PEJAS - Tél. 07 60 65 88 31
Mme Catherine PEJAS - Tél. 07 60 65 97 05

Urgences
Sapeurs-Pompiers - Tél. 18
Corps des Sapeurs-Pompiers de Volgelsheim
Dépôt d'incendie, place de l'Europe G5
Tél. 03 89 72 96 56

Gendarmerie de Neuf-Brisach
9, rue de Belfort - Tél. 17 ou 03 89 72 56 87



Cultes

Presbytère catholique :

Curé Jorge MARQUES
1, rue Saint Jean - NEUF-BRISACH
Tél. 03 89 72 53 13 - Site internet : cparoisses-brisach.fr

Presbytère protestant :

Pasteur Fabien ANDRE
11 rue d'Alsace - ALGOLSHEIM - Tél. 09 77 31 74 98
paroisse-protestante-algo@orange.fr

Eglise évangélique Ménonnite Bethel

Pasteur Salomé HALDEMANN
9, rue du Génie - ALGOLSHEIM
Tél. 06 21 24 50 76
bethel.algo@gmail.com



Périscolaire

Association PREALIS G5
Place de l'Europe
Tél. 03 89 58 68 84

Ecoles

Maternelle Alexandre DUMAS C3/F3
17, rue du Charme
Tél. 03 89 72 77 25

Maternelle Charles PERRAULT C3
Chemin des Ecoliers
Tél. 03 89 72 53 84

Primaire Les Frères GRIMM J3
3, rue de l'Ecole
Tél. 03 89 72 96 37

Primaire Charles PERRAULT C3
Chemin des Ecoliers
Tél. 03 89 72 52 73

Collège Robert SCHUMAN D3
Chemin des Ecoliers
Tél. 03 89 72 55 00



Elimination des déchets

Conteneurs vieux papiers, verre et plastique

Chemin de la Kruttenau K3
Rue d'Alsace E4
Rue Gillois E6
Rue Martin Schongauer D5
Place Pierre Curie B1
Place du 5 Février G4

Tubes bio-déchets

Chemin de la Kruttenau K3
Rue d'Alsace E4

Déchetterie à Biesheim

Rue de l'Ecluse - Tél. 03 89 72 97 03
Hiver du 01/11 au 31/03 du lundi au vendredi de 10h à 12h
et de 13h à 17h, samedi de 10h à 17h
Eté (01/04 au 31/10) 03 du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 13h à 18h, samedi de 9h à 18h

Déchetterie à Dessenheim

Rue de Rustenhart - Tél. 03 89 72 77 14
lundi de 14h à 16h (18h heure d'été)
mercredi de 14h à 16h (18h heure d'été)
samedi de 9h à 17h (18h heure d'été)

Déchetterie à Heiteren

Rue Saint Jacques - Tél. 03 89 77 31 06
mercredi de 9h à 13h, jeudi de 9h à 13h
et samedi de 14h à 17h (18h heure d'été)



Divers

NEOLIA F3
1, rue de l'Orme - Tél. 03 89 41 23 70

Foyer-Hôtel ADOMA F2
15, rue du Charme - Tél. 03 89 72 57 60 - colmar@neolia.fr

Résidence les Girandières C6
5, rue des Appelés - Tél. 03 89 21 06 26

Vialis (Compteur électrique)

4, rue de l'Arsenal - 68600 NEUF-BRISACH
Tél. 03 89 72 29 90 - Courriel : agenceneufbrisach@vialis.net
Urgence dépannage : 0 806 807 810
Urgence fibre/TV/téléphonie : 09 73 01 02 03

SIAEP de la Plaine du Rhin (Compteur d'eau)

2, rue Salin de Niar - 68600 NEUF-BRISACH
Tél. 03 89 72 69 55 - accueil@siaepplainedurhin.fr

INFOBEST

Ile du Rhin - 68600 VOGELGRUN
Tél. 03 89 72 04 63

Assistante sociale pour les personnes âgées

Pôle gérontologique « Ill Ried et Rhin »
44, Grand Rue - 68180 HORBOURG-WIHR
Tél. 03 89 21 74 94



Caritas Alsace à l'épreuve des crises

Caritas Alsace compte sept équipes à Colmar et environs, dont une épicerie solidaire particulièrement dynamique sur la communauté de communes Alsace Rhin Brisach, à Volgelsheim. En 2022, les 197 bénévoles du secteur colmarien ont aidé 983 familles en situation de pauvreté. Comme on pouvait le craindre, l'augmentation du coût de l'énergie et l'inflation dans le domaine alimentaire ont d'abord touché les plus pauvres.

Notre épicerie solidaire de Volgelsheim, tout comme celle située à Ensisheim, aident des centaines de familles à se nourrir dignement chaque année. L'épicerie des Paniers solidaires du Bord du Rhin, à Volgelsheim, a noué des partenariats avec les commerçants locaux et des producteurs du secteur, pour fournir les personnes accompagnées en produits frais, locaux et souvent bio.

L'espace Saint-Vincent de Colmar est un lieu d'accueil central pour Caritas Alsace. Il est ouvert tous les jours et propose de l'aide administrative, de l'accompagnement à la recherche d'emploi, des groupes de conversation, des ateliers d'alphabétisation et bien d'autres choses encore. À Colmar, les bénévoles gèrent aussi « la boîte à savon », une boutique solidaire unique en son genre, spécialisée dans les produits d'hygiène. De nouvelles actions sont enfin proposées dans notre local situé rue Schongauer (petit-déjeuner solidaire, rencontres culturelles, soirées jeux de société...).

D'autres équipes particulièrement dynamiques sont actives dans le Nord du Haut-Rhin, comme à Munster, Kayersberg et Rouffach, actives dans des domaines très variés allant de l'aide administrative, l'accompagnement des personnes âgées isolées ou encore le soutien scolaire. Vous l'avez compris, nos actions sont diverses et il y a forcément une équipe de Caritas Alsace près de chez vous !

Nos équipes accueilleront avec plaisir de nouveaux bénévoles prêts à participer aux projets et proposer de nouvelles activités solidaires ! Renseignements sur www.caritas-alsace.org

Faire un don à Caritas Alsace, c'est aider à côté de chez soi. Don sécurisé sur notre site ou par chèque à l'ordre de Caritas Alsace, 5 rue St-Léon, 67082 Strasbourg Cedex. Chaque don donne droit à une réduction d'impôt de 75 % : un don de 100 € ne coûte plus que 25 € après impôt.



Naissances

RAMOS Yara	18 novembre 2022
GUERRA HÜHNE Melissa	27 novembre 2022
GIDEMANN LEBLANC Naëly	29 novembre 2022
ISTRATE Carina-Stefania	21 décembre 2022
POPOVICI Carina Antonia	2 janvier 2023
SADIGOV Attila	24 janvier 2023
OKOEKA Wisdom	3 février 2023
FIGLESTHALER Marcel	28 février 2023
MELIKIAN Armen	5 mars 2023
MARAS Lilou	14 mars 2023
ÖNCEL Aliyah	31 mars 2023
TETOE Maëly	14 avril 2023
SCHAEFFER Tao	17 avril 2023
OUESLATI Liyana	24 avril 2023
FRANCK ENAUX Charlie	15 mai 2023
VALETON WOLFF Leny	20 mai 2023
DELEFORTRIE Matia Jean	21 mai 2023
CASINHAS Charly	30 juin 2023
ZIMMERLIN Jonah	13 juillet 2023
APAYDIN Lynna	24 juillet 2023
DOS REIS Milann	2 août 2023
SANOI Koumba	17 septembre 2023
KOLASINAC Nezir	29 octobre 2023



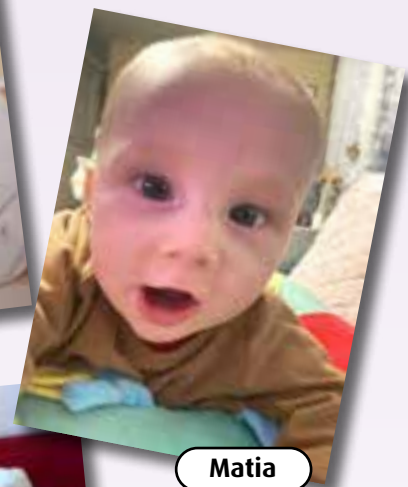
Melissa



Charlie



Leny



Matia



Jonah

Décès

AMBIHL née HAAG Marie Thérèse	9 novembre 2022
HERZOG née PIEPER Evelyn	12 novembre 2022
ALVES DE MAGALHAES José	12 décembre 2022
CONAN Thierry	10 janvier 2023
SEYLLER Ginette	18 janvier 2023
BASS née SCHMIDT Madeleine	16 février 2023
ERHARD Jean-Louis	27 mars 2023
MULLER née FISCHLER Barbara	22 avril 2023
RIBEL Marcellin	10 mai 2023
VEGNADUZZI Daniel	14 juin 2023
LANNOY Dominique	16 juillet 2023
KAÇAR Dilber	16 août 2023
JORDAN Armand	2 octobre 2023
ORTLIEB Germain	9 octobre 2023

Mariages

M. David KERN et Mme Virginie BECK	26 novembre 2022
M. Yves BRAESCH et Mme Patricia LOUIS	10 juin 2023
Mme Evelyne SCHULER et Mme Karine MEYER	15 juillet 2023
M. Sébastien BOHRHAUER et Mme Cindy SIGRIST	18 août 2023
M. Jean EYBERT et Mme Arina PAN	23 août 2023
Mme Céline AUDEBEAU et Mme Thu NGUYEN	2 septembre 2023
M. Turkiyan UKA et Mme Miradiya MUSTAFOVSKA	9 septembre 2023
M. Ömer TÜR et Mme Jansu APAYDIN	21 octobre 2023

Volgelsheim face aux défis environnementaux, au cœur de la transition écologique

Bien que la transition énergétique soit en marche depuis longtemps, Volgelsheim a, dès 2010, accentué ses actions vers un avenir plus durable, axé sur la préservation des ressources énergétiques et la réduction de notre empreinte environnementale.

De multiples initiatives ont été mises en place pour améliorer l'efficacité énergétique et encourager la transition vers des pratiques plus respectueuses de l'environnement.

Ce dossier couvre la période de 2010 à nos jours et vous invite à explorer les différentes facettes de cet engagement dans divers domaines : de l'utilisation de l'eau à celle des autres énergies pour atteindre les meilleurs labels énergétiques, l'optimisation de l'éclairage public ainsi que sa régulation, l'implantation d'une centrale photovoltaïque...

À une époque où la préservation de l'énergie est devenue cruciale pour la durabilité de notre planète, il est important de comprendre comment notre ville relève ce défi et avance dans cet engagement continu pour un avenir plus respectueux de l'environnement tout en restant économiquement responsable.

LES ACTIONS passées, à court et moyen terme



Communication

► **2021** : Sensibilisation de la population par la distribution de flyers (enherbement, Eco pâturage...)

► **2022** : Conception des pictogrammes (visuel et slogan) par les enfants scolarisés dans la commune, pour limiter l'utilisation de l'éclairage et de l'eau dans les sanitaires ou les salles de pause comme, par exemple, utiliser la bonne chasse d'eau...



Ce projet a reçu le trophée des territoires engagés. Les enfants lauréats du concours ont ensuite installé ces 4 pictogrammes dans tous les bâtiments communaux, lors de la journée citoyenne.



Espaces verts

► Achat d'un désherbeur thermique en 2012 qui permet la destruction des mauvaises herbes par un bref choc thermique de la partie aérienne de la plante.

► Enherbement au cimetière pour améliorer la qualité de l'environnement par un entretien sans pesticides.

► Notre commune s'est vue remettre la distinction « Commune nature » avec l'obtention de trois libellules en 2016. Cette distinction récompense les communes qui se sont engagées dans une démarche de réduction voire d'élimination des pesticides. Cette récompense est une manière de valoriser et de faire connaître leur implication pour la protection de l'environnement et la préservation des ressources en eaux.

► Diminution de plus de la moitié de la quantité de plantes annuelles estivales au profit de plantations vivaces plus pérennes et plus économes en eau. Au total plus de 200 plantes vivaces ont été plantées en 2023. 12 platebandes de vivaces ont été installées rue de la Gare.

► L'éco pâturage : depuis 2021, 3 ha de « friches » ou de zones non exploitées sont entretenues par des moutons. Ces zones autrefois broyées sont dorénavant pâturées.

► Fauchage tardif : plusieurs sites aux abords et dans la commune sont fauchés tardivement (fin août- septembre) ; cette méthode permet à la flore de s'exprimer et offre un refuge aux insectes et à de nombreux petits animaux.

► Réaménagement de la plaine de jeux en 2023, dont les principaux matériaux choisis sont renouvelables.





Environnement

- Depuis 2020, la commune a installé 25 nichoirs dans le village: le suivi (nettoyage + comptage et recensement) est effectué tous les ans au mois de février par les ouvriers communaux.
- Haie mellifère: en 2023, une haie mellifère de 100 m a été plantée au complexe sportif. L'opération a été réalisée par l'association des apiculteurs du Pays de Brisach en partenariat avec Haie-vive d'Alsace.
- Diminution du salage des routes en cas de neige, salage qui nuit à l'équilibre biologique des nappes phréatiques.



Économies en eau

- 2021: citerne avec bras automatique d'arrosage. Dans un souci d'économiser l'eau, la commune s'est équipée d'un bras d'arrosage: cela a permis de gagner du temps et d'être plus efficace.
- 2023: arrosage automatique sur le terrain d'honneur du complexe sportif. Anciennement arrosé avec un canon d'arrosage pendant la journée, le terrain d'honneur est, depuis ce printemps, équipé d'un système d'arrosage automatique. Cela permet au gazon d'être arrosé la nuit quand les conditions sont optimales et ainsi de diminuer drastiquement les quantités d'eau puisées dans la nappe.
- 2023: des toilettes autonomes « lombricomposteur » sans eau ni électricité agrémentent la Plaine de Jeux.
- Depuis 2023, les jardinières des candélabres ont été retirées et la quasi-totalité des massifs et des bacs à fleurs sont maintenant en plantes vivaces (autrefois en plantes annuelles). Cela permet des économies en eau, en temps d'arrosage et en achat de plantes.



Energies

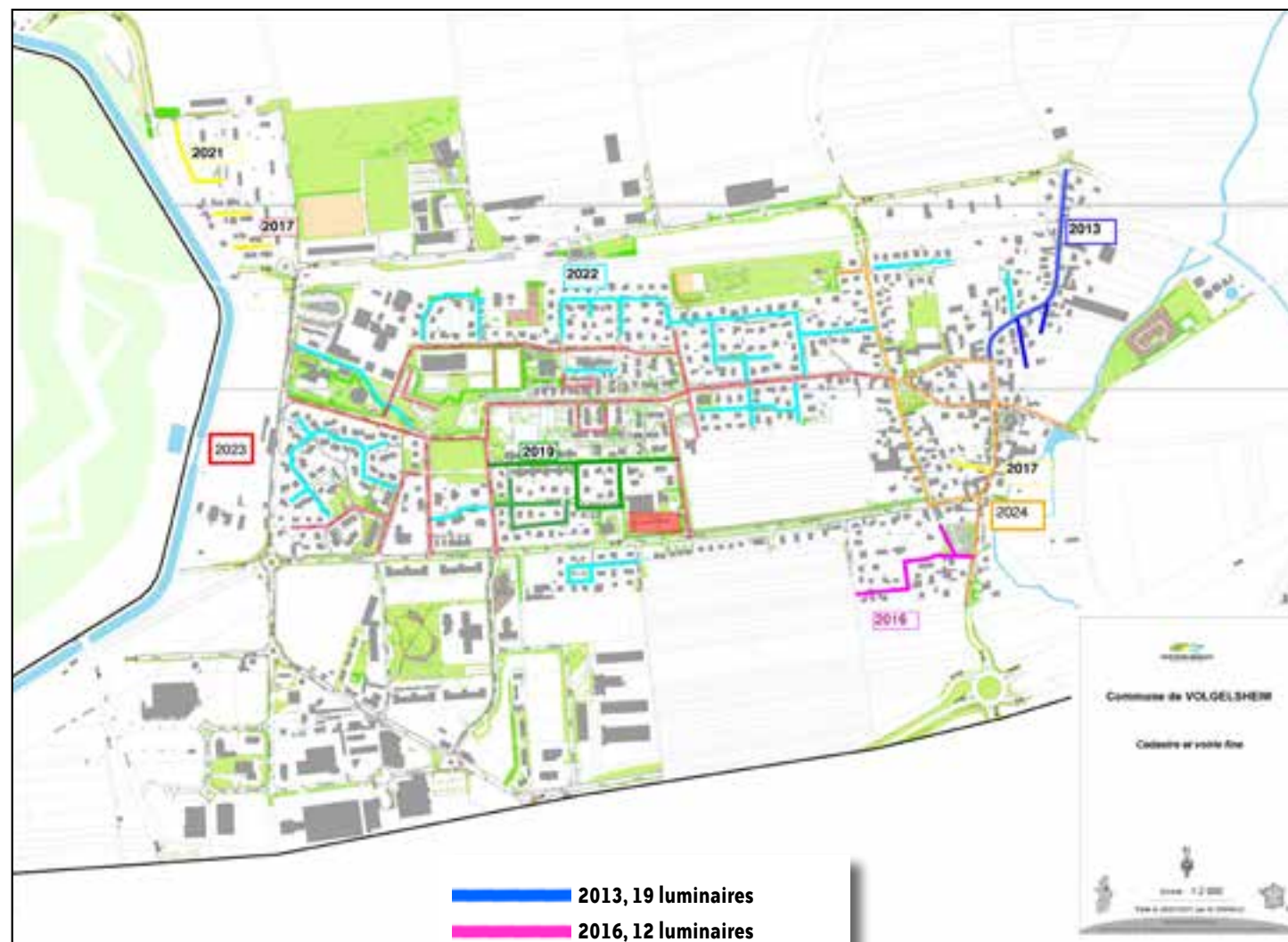
- 2010: mise en place de 165 m² de panneaux photovoltaïques sur la toiture de l'école primaire Les Frères GRIMM
 - 2019: Rénovation de l'école élémentaire Charles PERRAULT avec un niveau de performance BBC par de l'isolation thermique extérieure, le remplacement des menuiseries extérieures, l'isolation de la sous face de dalle du RDC et par un complément d'isolation dans les faux plafonds des étages. Installation de lumière à leds.
 - 2022 - Parc photovoltaïque: Projet réalisé par Vialis et Engie Green. Une belle réalisation environnementale sur une surface de 20 hectares. Cette centrale est constituée de 41 472 panneaux photovoltaïques, installés sur 2 304 structures en acier galvanisé, pour une puissance totale de 22,2 mégawatt-crêtes (MWc).
- Le premier bilan après un an de fonctionnement (septembre 2022 à octobre 2023) est positif, légèrement supérieur aux prévisions du fait de conditions météorologiques favorables: 26 982 598 kwh ont été produits.
- Baisse de la température dans les bureaux administratifs





Eclairage

- Bâtiments publics: remplacement des anciens éclairages (néons) par des luminaires leds en intérieur, économie d'énergie de 60 %.
- Eclairage public: diminution de l'intensité de l'éclairage public et réduction des plages horaires. Depuis 2013, la commune s'est engagée à réduire sa facture énergétique par le remplacement des luminaires à sodium par des luminaires à led.



- 2013, 19 luminaires
- 2016, 12 luminaires
- 2019, 27 luminaires
- 2017/2021 17 luminaires
- 2022, 104 luminaires
- 2023, 110 luminaires
- 2024, projet de 43 luminaires

- Illuminations de Noël: installation en 2023 de nouvelles décorations de Noël Allée du général Abbattu, rétro réfléchissantes qui ne demandent pas d'énergie. Cela permet des décors colorés la journée et réfléchissants lors du passage en voiture.



Déchets

Le nombre de levées pour les bâtiments communaux était en hausse ces dernières années et de ce fait les coûts aussi, c'est pourquoi la commune a décidé de participer à plusieurs actions.

- Mairie: mise en place de serviettes en tissu dans les sanitaires pour éviter le papier et d'une râpe à savon pour remplacer les bidons de lave-main. Sensibilisations des agents à de meilleures pratiques et orienter les déchets dans les bons bacs



- Ateliers: mise en place de sèche-mains à la place de distributeurs à papiers.
- Aide matérielle et prise en charge des déchets lors des ramassages organisés régulièrement par Initiative Citoyenne.



Subventions

- Aide à l'acquisition et à la transition vers de nouveaux moyens de chauffages et à l'installation de panneaux photovoltaïques.

Chaque geste compte
PRÉSERVONS NOS RESSOURCES

LES ACTIONS à moyen ou long terme



Énergies

- Production d'énergie renouvelable : en 2024, panneaux solaires en toiture terrasse sur le bâtiment Alexandre DUMAS 140 m² destiné à l'autoconsommation et revente du surplus. Rénovation du bâtiment pour maîtriser la consommation d'énergie.
- Projet d'installer des panneaux photovoltaïques à la salle des fêtes
- Projet de création d'un ou plusieurs emplacements de recharge pour véhicule électrique.
- Projet de travaux de rénovation thermique des logements communaux (rue de la Libération et rue de la Gare).



Environnement

En 2024, des haies mellifères seront plantées au parc Mann et chemin de la Kruttenau par l'association des apiculteurs du Pays de Brisach.



Déchets

- Ecoles : réflexion en cours pour réduction des déchets, essentiellement de papier (mise en place de serviettes individuelles, ...)
- Mairie : installation de bacs de tri et composteur en salle de pause
- Salle des fêtes : installation de bacs de tri pour les locataires de la salle



Eclairage public

- Finalisation du projet de remplacement des luminaires à sodium par des luminaires à led.



Subventions

Afin de soutenir une dynamique individuelle en matière de gestion raisonnée de la ressource en eau, le conseil municipal a décidé d'attribuer aux habitants une subvention pour l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie à compter du 1er janvier 2024.



Les efforts et les investissements consentis par la commune durant ces dernières années ont permis l'obtention des récompenses suivantes :

- 2 fleurs depuis 2009
- 3 libellules depuis 2016
- Territoires Engagés pour la Nature 2022.
- Trophée des territoires engagés en 2023 (AMHR)

Chaque geste aussi petit soit-il compte pour l'environnement. Continuons tous, commune et habitants, à poursuivre nos actions. Au final, la nature nous remerciera.



Amusez-vous avec les mots du dossier



Created using the Crossword Maker on TheTeachersCorner.net

Vertical

1. Plante qui vit plus de deux années
2. Diode électroluminescente
3. Gestion où on réduit ses dépenses, où on évite des dépenses superflues
5. Distribution de la lumière
6. Mammifère ruminant domestiqué, à toison laineuse et frisée

Horizontal

4. Tout matériau, substance ou produit qui a été jeté ou abandonné car il n'a plus d'utilisation précise
7. Qui produit du courant électrique par transformation directe de l'énergie lumineuse en énergie électrique
8. H2O

Calendrier des manifestations 2024

Période	Date	Manifestation et lieu de déroulement	Organisateur
Janvier	9	Ramassage des sapins dans la commune, merci de déposer votre sapin sur le trottoir avant 8 heures du matin	Commune de Volgelsheim
	10	Don du Sang de 16h30 à 19h30 à la salle des fêtes	Amicale des Donneurs de Sang
	20	Théâtre du Quiproquo "Hors Piste" 20h30 à la salle des fêtes	Théâtre du Quiproquo
	28	Championnat du Haut-Rhin de tir à l'arc en salle au COSEC	Compagnie des Archers de Volgelsheim
Février	17	Loto à la salle des fêtes - Ouverture des portes à 18h	CAVO
Mars	29	Chasse aux énigmes de Pâques	Commune de Volgelsheim
Avril	5 au 7	Exposition internationale d'orchidées à la salle des fêtes	Amazon - Commune de Volgelsheim
	13	Concert de l'Orchestre d'harmonie de Volgelsheim à 20h15 à la salle des fêtes	Orchestre d'Harmonie Municipal de Volgelsheim
	20	Spectacle de magie, «l'incroyable spectacle». Willow et Jimmy Loock, deux magiciens de renommée internationale. L'incroyable spectacle a été spécialement écrit et réalisé pour le passage de ce duo dans notre commune. A 20h à la salle des fêtes.	Magic Events 68
Mai	5	Marché aux puces	CAVO / Commune de Volgelsheim
	15	Don du Sang de 16h30 à 19h30 à la salle des fêtes	Amicale des Donneurs de Sang
	25	Journée citoyenne	Commune de Volgelsheim
Juin	21	Fête de la Musique à la salle des fêtes à partir de 18 h 00	CAVO
Juillet	12	Bœuf à la broche et feux d'artifice à la salle des fêtes	Commune de Volgelsheim / Avenir Vauban 97
Août	14	Bal des pompiers	Amicale des sapeurs pompiers de Volgelsheim
Septembre	8	Journée des Associations à la salle des fêtes	CAVO
	11	Don du Sang de 16h30 à 19h30 à la salle des fêtes	Amicale des Donneurs de Sang
Octobre	3 au 6	Gala de danse Tango Argentin à la salle des fêtes	Tango Emotion Colmar
	7 au 20	Semaines bleues à la salle des fêtes	Commune de Volgelsheim
	13	La Tente d'Edgar, un spectacle de magie burlesque et interactif fait pour être partagé en famille de 6 à 110 ans. A 15h à la salle des fêtes	Magic Events 68
Novembre	2 et 3	Exposition vente Passion Création à la salle des fêtes Samedi après-midi 14 h à 20 h - Dimanche 10 h à 18 h	Commune de Volgelsheim / CAVO
	10	Cérémonie commémorative de l'Armistice devant la Mairie à 18 h 30	Commune de Volgelsheim
	22	Illuminations et marché de Noël	Commune de Volgelsheim

* toutes ces dates sont données à titre indicatif, elles sont susceptibles d'être modifiées ou annulées à tout moment.

ASSOCIATIONS Adresses et Contacts

Associations sportives

Arts Martiaux

Club des Arts Martiaux

Mme TROTTIER Véronique
5 rue Albert Schultz - 68600 ALGOLSHEIM
06 60 59 49 86 - veronique.nello@gmail.com

Athlétisme

Athlétisme Volgelsheim

M. LICHTLE Matthieu
1 rue Henner - 68000 COLMAR
06 12 19 12 50 - mathieulich@gmail.com

Danse et musique

Espoir du Rhin

M. SCHUTZ Marcel
7, rue du parc Fleuri - 68600 BIESHEIM
06 34 42 09 46 - schutz.marcel@orange.fr

Danse tahitienne

TOA'NUI

Madame WEYH Katia
30, rue du Ballon d'Alsace - 68740 FESSENHEIM
06 19 66 70 65 - assotoanui68@gmail.com

Football

AVENIR Vauban 97

M. POLEDNIK William
1, rue de l'Hôtel de ville - 68600 NEUF-BRISACH
06 72 60 37 51 - avenirvauban97@alsace.lgef.fr

Gymnastique

Gymnastique Volontaire

Mme KELLER Birgit
6 rue des Villas - 68600 VOLGELSHEIM
03 89 72 05 12 - birgit.keller@orange.fr

Pêche

Association de pêche étang de la Petite Hollande

M. GREINER Romain
6 rue du Chêne - 68600 VOLGELSHEIM
06 01 37 02 11 - app.volgelsheim@hotmail.com

Quilles

Société de Quilles Echo du Rhin

M. ROQUES Kevin
204 route d'Ingersheim - 68000 COLMAR
06 74 45 94 09 - echodurhin@free.fr

Tennis

Tennis Club Volgelsheim / Vogelgrun

M. BECHET Olivier
22, rue des Cygnes - 68600 VOGELGRUN
06 23 77 79 07 - bechet-olivier@bbox.fr

Tir à l'arc

Compagnie des Archers

Mme GASCHY Fanny
2 rue des Charrons - 68280 SUNDHOFFEN
06 35 40 49 11 - fannygaschy@yahoo.fr

Associations culturelles et cultuelles

Cours de langue, informatique...

ALACTRA

M. BEHRA Patrick
16 rue d'Alsace - 68600 ALGOLSHEIM
03 89 72 68 74 - patrick@behra.fr

Loisirs

Musique

Orchestre d'Harmonie de Volgelsheim

M. LIDY Etienne
Voie Romaine - 68600 VOLGELSHEIM
03 89 72 57 52 - serrurerie.lidy@wanadoo.fr

Organisation spectacle/animation

Magic Events

M. HOUSIERE Daniel
40 rue des Marguerites - 68600 WOLFGANTZEN
06 14 29 08 41 - magic.events.68@gmail.com

Sapeurs-Pompiers

Amicale des Sapeurs-Pompiers

M. BARLIER Jérôme
4, rue des Trois Lopins - 68600 VOLGELSHEIM
06 48 95 84 74 - amicale.volgelsheim@udsp68.fr

Théâtre

Compagnie des Juste-à-Temps

Mme KOPP Christine
8 rue des Peupliers - 68600 VOLGELSHEIM
03 89 72 71 35 - christinekopp88@gmail.com

Train touristique

Chemin de Fer Touristique du Rhin

M. KISTLER Philippe
26 rue Jean-Jaurès - 68170 RIXHEIM
03 89 77 51 44
chemindefertouristiquedurhin@numericable.fr

Yoga

Un temps pour Soi

M. DIETSCH Jean-Marc
7a rue de Neuf-Brisach - 68600 VOLGELSHEIM
06 33 49 07 67 - monique.desfours@gmail.com

Commerçants et Artisans (Association de)

ADEV

M. BENOIST Christophe
5 rue des Artisans - 68600 VOLGELSHEIM
06 40 09 07 49 - contact@benoistbricolage.com

Divers

Comité Associatif regroupant les associations de Volgelsheim

C.A.VO.

M. TAILLEFER Jean-Luc
19a, rue de la Libération
68600 VOLGELSHEIM
06 33 39 86 20 - cavo68600@gmail.com

Don du Sang

Donneurs de Sang Bénévoles

Mme SCHAAL Odile
5 rue des Peupliers - 68600 VOLGELSHEIM
03 89 72 65 72 - odile.schaal@laposte.net

Maison Saint Jean XXIII

Madame MEYER Colette
28, rue du muguet - 68600 VOLGELSHEIM
03 89 72 70 85



MAIRIE DE VOLGELSHEIM

16, rue de la Paix - 68600 VOLGELSHEIM - Tél. 03 89 72 52 09
Courriel : mairie@volgelsheim.fr - Site internet : www.volgelsheim.fr

Responsable de la communication :

Mme Corinne BOLLINGER assistée des membres de la commission information : Mme Marie LACROIX, Mme Vanessa LOUSORI,
Mme Uriell MILLOT, M. Philippe HOUMAIRE, M. Pierrick O'MURPHY et de l'équipe communale.

Dépôt légal : 12/2023 - AGI Imprimerie - INGERSHEIM